

FORMATION CULTURE DES TUBERCULES TROPICAUX

MODULE

5

SÉLECTION ET
CONSERVATION DES SEMENCES
POST RÉCOLTE ET
COMMERCIALISATION

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures



POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)
par téléphone au **43 01 43**
ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

OBJECTIFS :

- Apporter les éléments nécessaires pour le traitement, la conservation et la commercialisation des tubercules tropicaux
- Maîtriser les itinéraires techniques, la récolte et la post-récolte des tubercules tropicaux pour l'amélioration de la qualité des produits
- Maitriser et améliorer les facteurs influant la sélection, la multiplication et la conservation des semences de tubercules tropicaux

PUBLICS :

Porteurs de projet, producteurs ayant besoin de consolider leurs compétences techniques.
Public peu initié mais ayant déjà suivi le module d'initiation et le perfectionnement 1

DÉROULÉ :

1 journée

Matinée : apports théoriques en salle avec supports audiovisuels

Après-midi : Visite d'une unité de production de tubercules tropicaux (production de semences).

**INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE**

Partenaire



CFPPA Sud

INTERVENANT :

Didier VARIN, ancien responsable du Centre des Tubercules Tropicaux de l'ADECAL



FORMATION

CULTURE DES TUBERCULES TROPICAUX

MODULE 5

SÉLECTION ET
CONSERVATION DES SEMENCES
POST RÉCOLTE ET
COMMERCIALISATION

NIVEAU

Perfectionnement niv. 3

DURÉE

1 journée
de 8 heures



2025

1. Sélection et conservation du matériel végétal de plantation (plants et tubercules)

- 1.1. Le principe de la multiplication végétative
- 1.2. Les critères importants à prendre en compte :
 - Le maintien de la pureté variétale
 - La qualité sanitaire
- 1.3. Importance de la qualité du matériel végétal de plantation
- 1.4. La sélection conservatrice en station de recherche :
 - Exemple chez l'igname
 - Exemple chez la patate douce
- 1.5. Assurer sa propre multiplication : avantages et inconvénients
- 1.6. Achat de matériel végétal de plantation :
 - Le dispositif des multiplicateurs agréés en Province sud
 - Les précautions à prendre
- 1.7. Prix des plants, boutures et tubercules semences
- 1.8. L'introduction de matériel végétal étranger et ses dangers

2. Conservation post récolte, transformation et commercialisation des tubercules tropicaux

- 2.1. Précautions à prendre à la récolte pour obtenir un produit de qualité.
- 2.2. Les traitements post récolte
- 2.3. Choix et préparation des produits destinés à la commercialisation
- 2.4. Choix des produits destinés à la conservation et à la transformation
- 2.5. Conservation en frais des tubercules d'igname
 - Avant levée de dormance des tubercules
 - Après levée de dormance
- 2.6. Conservation en frais des tubercules de patate douce, taro d'eau et manioc
- 2.7. La conservation au froid
- 2.8. La transformation des produits après récolte : des exemples néo-calédoniens
 - Produits frais, épluchés et commercialisés sous vide
 - La surgélation

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus

